

FORUM

cette semaine

CAPSULE SCIENCE Doit-on interdire aux homosexuels de donner du sang ? **PAGE 5**

HISTOIRE DE L'ART
La caricature, pied de nez à la rectitude. **PAGE 6**

MÉDECINE Il faut faire reculer l'euthanasie, dit Patrick Vinay. **PAGE 7**

Prêter son corps à la formation médicale

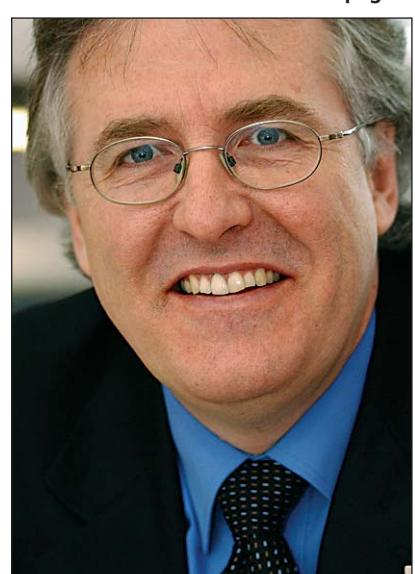
Dès leur première année d'apprentissage, les étudiants en médecine de l'Université de Montréal sont initiés au contact avec le patient afin de mettre en pratique les notions d'entrevue et d'examen clinique. La Faculté de médecine de l'UdeM est l'une des rares en Amérique du Nord à offrir cette formation à ses étudiants de premier cycle. Présentement, elle est à la recherche de « faux patients » pour faciliter son enseignement.

« Il s'agit de rencontres médicales simulées avec des personnes qui présentent un signe d'une maladie particulière, par exemple un souffle au cœur, mais aussi avec des patients "acteurs" qui acceptent de jouer un jeu de rôle, explique le Dr Raymond Lalande, vice-doyen à la Faculté de médecine. Dans les deux cas, on les appelle des patients partenaires. »

Des patients partenaires ? Oui, et le terme n'est pas trop fort, selon le Dr Lalande. « Ce sont des patients enseignants en ce sens qu'ils fournissent une rétroaction aux étudiants sur la qualité de leur examen. Cette approche permet aux futurs médecins de mieux intégrer des connaissances et des techniques. Il s'agit donc bel et bien de patients partenaires », affirme le vice-doyen.

C'est une nouvelle façon d'enseigner la médecine, ajoute-t-il. « On a recours à cette approche depuis une dizaine d'années avec des pa-

Suite en page 2



Le Dr Raymond Lalande

Les ainés consomment souvent plus de **cinq médicaments tous les jours**.
Donc gare aux interactions médicamenteuses

Grand ménage de pilules chez les personnes âgées



Jean-Charles Durocher a été pris en charge par Nathalie Nadaira et Caline Alwan (absente sur la photo), étudiantes de quatrième année. Mélissa Jadi, à sa première année au baccalauréat, assistait à la rencontre.

Le 30 mars dernier, Jean-Charles Durocher s'est présenté à la Faculté de pharmacie de l'Université de Montréal avec un sac rempli de contenants de produits pharmaceutiques : onguents, comprimés, solutions liquides... Tout ce qui se trouvait dans sa pharmacie a été répertorié, vérifié et analysé par Nathalie Nadaira et Caline Alwan, étudiantes de quatrième année au baccalauréat en pharmacie, sous la supervision de leur professeur. « Elles prennent bien soin de moi », a lancé l'homme de plus de 75 ans.

Après que les produits en sa possession ont été recensés, M. Durocher a pu regagner sa résidence, accompagné par une équipe de bénévoles de la Faculté qui était allée le quérir en matinée. « C'est toute la journée qui y passe », mentionne Vincent Nichols, porte-parole

de l'association des étudiants en pharmacie qui organisait l'activité pour la cinquième année d'affilée.

Le « grand ménage de la pharmacie » a permis à 10 personnes âgées du complexe Gouin-Langelier, de la résidence Les cascades et de la résidence Angelica, dans le nord de Montréal, de bénéficier de ce service-conseil gratuit. « C'est une activité non créditee, mais qui est très utile pour développer le professionnalisme chez les futurs pharmaciens », souligne Louise Mallet, professeure à la Faculté de pharmacie qui a encadré les étudiants en compagnie d'autres professionnels.

Même si les stages en milieu de travail sont au programme dès la première année du baccalauréat, plusieurs étudiants vivent par l'intermédiai-

re de cette activité leur premier vrai rapport avec un client. C'est le cas pour la plupart des 15 étudiants de première année qui ont assisté aux rencontres.

Apportez tout !

La consigne donnée à ceux et celles qui ont répondu à l'invitation de la Faculté était d'apporter tout ce que contient leur pharmacie, y compris les produits de santé naturels. Pour de nombreuses personnes, ces produits fort populaires ne sont pas considérés comme des médicaments même s'ils sont parfois très efficaces et peuvent avoir des effets inattendus. On a d'ailleurs proposé aux participants d'assister à une conférence sur les produits naturels à leur arrivée au pavillon Jean-Coutu.

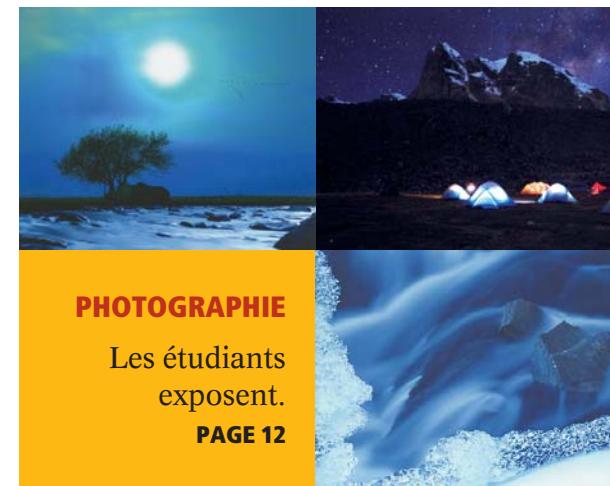
Selon Mme Mallet, il importe de faire le ménage de sa

pharmacie de façon périodique afin de prévenir différents problèmes de santé. S'il est périodique, un médicament n'aura pas les mêmes effets que s'il ne l'est pas. De plus, on craint les interactions médicamenteuses, surtout chez les personnes âgées, qui consomment souvent plus de cinq médicaments tous les jours.

Au cours d'un précédent « grand ménage », on a déjà trouvé la cause d'une violente diarrhée chez un homme âgé. Le produit naturel qu'il prenait était un puissant laxatif.

On porte une attention particulière, également, aux problèmes de confusion, d'équilibre et de déshydratation, ainsi qu'à la chute de pression, qui résultent parfois d'une interaction médicamenteuse.

M.-R.S.



PHOTOGRAPHIE

Les étudiants exposent.
PAGE 12

Prêter son corps à la formation médicale

Suite de la page 1

tientes pour l'apprentissage de l'examen gynécologique, mais ce n'est que tout récemment qu'on a généralisé la pratique. » Aujourd'hui, elle est particulièrement utilisée dans le cadre des examens de type ECOS (acronyme pour « examen clinique objectif structuré »), auxquels les étudiants en médecine sont soumis tout au long de leur formation.

Création d'un centre de recrutement

À en croire le Dr Lalande, ce type d'enseignement est appelé à connaître une grande popularité. La raison en est simple. « Il est éthiquement de moins en moins acceptable qu'un étudiant en médecine s'adresse à des patients dans des situations de soins sans posséder une expérience clinique de base, dit-il. Bien sûr, les étudiants vont continuer de voir sur une base volontaire de vrais patients hospitalisés, mais auparavant ils seront intervenus, sous la supervision d'un médecin, auprès de patients simulés. »

A l'époque où le Dr Lalande était étudiant, l'enseignement cli-

nique se déroulait dans les hôpitaux. « Poser des drains, donner des piqûres, intuber en cas d'urgence, tous ces gestes étaient appris et répétés sur de véritables patients », confie le Dr Lalande. Aïe aïe ! « Je me souviens de ma première journée de garde comme si c'était hier. On m'a demandé de pratiquer un gaz artériel alors que je n'en avais jamais fait. Vous savez, c'est un peu plus complexe qu'une simple ponction veineuse. J'arrive donc à la chambre du patient et constate qu'il est dans le coma. Heureusement pour lui, il n'a pas souffert de ma technique ! »

Signe des temps, un centre de recrutement et de formation des patients partenaires a été mis sur pied à l'automne 2005 par la Faculté. Le Dr Lalande, qui est chargé de l'ensemble des études médicales de premier cycle, à la formation professionnelle continue et au développement de l'enseignement, en assure le bon fonctionnement. Le néphrologue Michel Gascon coordonne les activités de recrutement du centre alors qu'une infirmière, Annie Vallée, veille à la formation des patients.

Les personnes qui acceptent de prêter leur corps à l'enseigne-

ment médical reçoivent une formation pour bien cerner leur rôle. Un scénario leur est également transmis quelques semaines avant qu'elles soient convoquées. Elles se prêtent à l'exercice de une à quatre fois pendant l'année. La Faculté offre une compensation de 50 \$ par visite d'une demi-journée. « Lorsqu'ils se présentent au rendez-vous, les patients partenaires sont reçus par un ou deux étudiants, indique le Dr Lalande. L'entrevue et l'examen physique sont menés sous la surveillance d'un médecin enseignant. Les étudiants doivent aussi produire un rapport résumant la visite médicale simulée. Mais le tout demeure confidentiel. »

Le Dr Lalande rappelle que ces participations sont ponctuelles et ne remplacent pas le suivi avec un médecin de famille. « Le but est vraiment de faciliter l'enseignement aux étudiants. »

Dominique Nancy

Pour devenir patient partenaire ou en savoir davantage sur cette approche, on peut s'adresser à l'Université de Montréal au (514) 890-8000, poste 3-5493.

d'une traite

Christian Bélair est élu nouveau président de la FEUQ



Christian Bélair est le nouveau président de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ). Secrétaire général de la Fédération des associations étudiantes du campus de l'UdeM (FAECUM), il est porte-parole officiel de l'instance et président de son conseil d'administration. Il est également coordonnateur de l'ensemble des activités de la FAECUM. En poste pour la prochaine année, le nouveau président étudiant élu par la majorité des représentants des associations universitaires du Québec a l'intention de s'attaquer aux transferts fédéraux. On peut s'attendre aussi à une visibilité accrue de la FEUQ, qui s'activera dans une campagne prélectorale provinciale sur les enjeux que sont le réinvestissement dans les universités et l'accès.

Les voix de la montagne en finale

Le chœur Les voix de la montagne fait partie des trois finalistes nationaux du concours des chorales d'amateurs de Radio-Canada et participera donc à la finale nationale, retransmise à la radio au début du mois de mai. C'est le seul chœur de cette catégorie au Québec à prendre part à la finale du concours.

Mis sur pied par les Activités culturelles des Services aux étudiants de l'Université de Montréal et dirigé par Bruno Dufresne, Les voix de la montagne sont un chœur mixte à quatre voix formé d'une soixantaine d'amoureux du chant chorale. Par le passé, en collaboration avec la Faculté de musique de l'UdeM, le chœur a interprété un nombre impressionnant de pièces du répertoire chorale, dont une sélection d'œuvres de la famille Bach, la *Symphonie de psaumes*, de Stravinski, la *Passion selon saint Jean*, de Jean-Sébastien Bach, le *Chant du destin*, de Brahms, ainsi que les requiem de Duruflé et de Mozart.

Mona Nemer reçoit un trophée

Mona Nemer, directrice de l'Unité de recherche en développement et différenciation cardiaques, a re-

çu le trophée Femmes arabes du Québec 2006 dans la catégorie « enseignement et recherche ». Cinq autres trophées ont été remis à la soirée de gala de Femmes arabes du Québec, qui s'est tenue le 17 mars dernier, dans les catégories « affaires », « art et culture », « associatif et communautaire », « santé » et « sciences et technologies ».

Pour la première fois au Québec, on a décerné ces trophées qui visent à reconnaître les Québécoises d'origine arabe qui ont apporté une contribution à la société québécoise, valoriser les femmes qui ont excellé dans leur domaine et récompenser leurs efforts. Ce concours est organisé par Espace féminin arabe et soutenu par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

Une chaire d'études sur le Mexique est créée

La Chaire d'études du Mexique contemporain a été lancée le 6 avril. Elle vise à promouvoir la production de recherches scientifiques et la diffusion des connaissances sur le Mexique contemporain. La Chaire favorisera les approches multidisciplinaires et ses travaux engloberont les dimensions économique, politique, sociale, juridique et culturelle de la vie mexicaine. Elle est le fruit d'une entente tripartite signée il y a un an à Mexico par l'Université de Montréal, la Universidad Nacional Autónoma de Mexico (UNAM) et le ministère des Relations extérieures du Mexique. La Chaire sera composée de professeurs de l'UNAM qui viendront enrichir les activités de recherche sur le Mexique ici même.

Les vélos en libre-service sont de retour

L'Université remet en circulation ses vélos en libre-service. Gratuits et disponibles à trois endroits sur le campus, 10 vélos bien équipés pour la colline universitaire sont maintenant mis à la disposition des étudiants et des employés pour leurs déplacements.

La démarche pour accéder à un vélo en libre-service est simple. Il suffit de se présenter à la régie de l'un des trois immeubles suivants : pavillon du 3200, rue Jean-Brillant (local 1298), pavillon Roger-Gaudry (local L-307) ou encore pavillon Marie-Victorin (local B-226), puis de remplir une fiche de prêt et de laisser à la personne responsable une pièce d'identité. L'emprunteur se verra remettre un vélo avec un casque, un cadenas et sa clé et il pourra utiliser la bicyclette pour une période maximale d'une journée. Après utilisation, le vélo devra être ramené au lieu d'emprunt, cadenassé au support du stationnement réservé. Le casque et la clé devront être rendus à la personne responsable.

La période d'emprunt est du lundi au vendredi, de 8 h à 16 h aux régies désignées. Au cours de l'heure d'été, soit du 9 juillet au 11 août, les vélos ne seront disponibles que du lundi au jeudi.

Des palmes pour l'UdeM

Trois figures du monde des arts et de l'enseignement supérieur ont été honorées le 29 mars dernier dans le Hall d'honneur du pavillon Roger-Gaudry. Le consul général de France à Québec, François Alabruna, en présence du recteur Luc Vinet, a nommé Melvin Charney, architecte, artiste et cofondateur de l'École d'architecture, commandeur de l'Ordre des arts et des lettres. Il a nommé également Robert Lacroix, membre du CIRANO, et Guy Berthiaume, vice-recteur au développement et aux relations avec les diplômés, respectivement officier et chevalier de l'Ordre des palmes académiques.



De gauche à droite : Robert Lacroix, François Alabruna, Melvin Charney, Luc Vinet et Guy Berthiaume

Un programme en musique de composition de film

Un nouveau programme d'études verra le jour à la Faculté de musique à l'automne 2007 : une maîtrise en composition de musique de film et d'application. La Faculté a souligné la création de ce programme le 3 avril, au cours d'une rencontre qui a réuni de nombreux artisans du milieu du cinéma québécois : le cinéaste Denys Arcand, le compositeur Richard Grégoire (*Les filles de Caleb*), le cinéaste Frédéric Back, les compositeurs Michel Cusson (*Séraphin, Un homme et son péché*), Jean Corriveau (*Un zoo la nuit*) et François Dompierre (*Le déclin de l'Empire américain*),

la productrice Denise Robert et le cinéaste Olivier Asselin, professeur au Département d'histoire de l'art et d'études cinématographiques de l'UdeM, département avec lequel la Faculté de musique collaborera.

Afin d'assurer la mise sur pied du programme, la Faculté doit amasser 100 000 \$ durant la prochaine année et a comme objectif financier éventuel l'instauration d'un fonds capitalisé de 1 000 000 \$. L'argent recueilli permettra notamment à la Faculté de musique d'accueillir des profes-

sionnels du milieu à titre d'enseignants invités et de se doter de l'équipement nécessaire. Pour atteindre tous les objectifs énoncés, un comité a été mis en place, présidé par Denys Arcand. Déjà, la Faculté a annoncé un premier don. Michel Longtin, professeur titulaire de composition à la Faculté, versera une somme de 10 000 \$.

Le programme de maîtrise en composition de musique de film et d'application (en référence aux possibilités de carrière offertes par la production en télévision, publicité, jeux vidéo, etc.) sera sous la supervision de Denis Gougeon, compositeur réputé et professeur responsable du secteur composition instrumentale et mixte à la Faculté de musique.



De gauche à droite sur notre photo : Michel Longtin, Denis Gougeon, Denys Arcand et Réjean Poirier, doyen de la Faculté de musique.

Ce journal est conforme à la nouvelle orthographe
www.orthographe-recommandee.info

FORUM

Hebdomadaire d'information de l'Université de Montréal

Publié par la Direction des communications et du recrutement (DCR)
3744, rue Jean-Brillant
Bureau 490, Montréal
Directeur général : Bernard Motulsky

Directrice des publications et rédactrice en chef de Forum : Paule des Rivières
Rédaction : Daniel Baril, Dominique Nancy, Mathieu-Robert Sauvé
Photographie : Claude Lacasse
Secrétaire de rédaction : Brigitte Daversin
Révision : Sophie Cazanave
Graphisme : Cyclone Design Communications
Impression : Payette & Simms

pour nous joindre

Rédaction
Téléphone : (514) 343-6550
Télécopieur : (514) 343-5976
Courriel : forum@umontreal.ca
Calendrier : calendrier@umontreal.ca
Courrier : C.P. 6128, succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3J7

Publicité
Représentant publicitaire : Accès-Média
Téléphone : (514) 524-1182
Annonceurs de l'UdeM : Nancy Freeman, poste 8875

Don d'une collection pour les bibliothèques



De gauche à droite : Marcel Lajeunesse, Geneviève Bazin, chef du Service des livres rares et des collections spéciales, et Jean-Pierre Côté

Marcel Lajeunesse, professeur titulaire à l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information, a fait don d'une importante collection de fac-similés de livres d'heures et de documents en sciences de l'information. Ce geste a été souligné le 5 avril au pavillon Samuel-Bronfman par Jean-Pierre Côté, directeur général des bibliothèques au cours d'une rencontre à laquelle assistaient quelque 60 personnes. M. Côté a remercié le professeur Lajeunesse pour « la marque de confiance à l'égard de nos bibliothèques et la stimulation indéniable pour les nouvelles générations d'étudiants qui s'intéresseront à l'histoire du livre ».

L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE MONTRÉAL VOUS INVITE À LA 45^e CONFÉRENCE AUGUSTIN-FRIGON

ARCHITECTURE ET VIE PUBLIQUE

Le Seagram Building comme point de mire, 1954-1958

CONFÉRENCIÈRE
Phyllis Lambert
C.C., G.O.Q., O.A.L., F.I.R.A.C.
Directeur fondateur
et Président du conseil
des fiduciaires du Centre
Canadien d'Architecture

Le jeudi 13 avril 2006 à 11 h 30
à la salle C-631 de l'École Polytechnique

Entrée libre

RENSEIGNEMENTS :

Service des communications
Téléphone : (514) 340-4915
communications@polymtl.ca
www.polymtl.ca
Métro Université-de-Montréal

Passion de la criminologie Theresa Allore aurait été assassinée par un tueur en série

Une étudiante prépare une fouille méthodique de terrain pour relancer l'enquête

Theresa Allore, 19 ans, a été retrouvée morte dans un fossé de Compton, en Estrie, le 14 avril 1979, environ cinq mois après sa disparition. La dernière fois qu'on l'avait vue vivante, cette étudiante du collège Champlain, à Lennoxville, s'apprétrait à retourner à sa résidence d'étudiante pour écouter de la musique avec des amis. A l'époque, l'enquête avait conclu à un décès par surdose. La jeune femme aurait été abandonnée en lisière de la forêt par ses amis fêtards.

Mais comment expliquer qu'elle n'ait eu sur elle que ses sous-vêtements ? « Elle a été tuée, j'en suis convaincue », lance Sue Tayachi, une jeune femme qui se destine à la criminologie à l'Université de Montréal. Pour le prouver, elle veut exhumer des pièces à conviction qui pourraient permettre d'élucider cette affaire qui remonte à 28 ans et qui est toujours classée dans les « cas non résolus » à la section des homicides de la Sûreté du Québec. Elle compte en juin prochain passer au peigne fin les lieux du crime, à Compton.

Sue Tayachi a eu cette idée en discutant avec le frère de la

« C'est bien évident que nous chercherons une aiguille dans une botte de foin, dit l'étudiante. Mais il me semble que ça vaut la peine d'essayer. »

victime, John Allore, convaincu lui aussi que sa sœur a été assassinée. En 2002, M. Allore (qui vit maintenant en Caroline du Nord) est même parvenu à faire rouvrir le dossier sur cette mort mystérieuse.

Cela dit, les autorités policières ont actuellement d'autres urgences que de chercher d'éventuels indices datant de près de trois décennies. « C'est bien évident que nous chercherons une aiguille dans une botte de foin, dit l'étudiante. Mais il me semble que ça vaut la peine d'essayer. »

Elle espère obtenir l'aide de plusieurs étudiants de l'UdeM pour sa fouille méthodique, qui aura lieu le 16 juin. Une quinzaine de personnes ont déjà prévu de faire le voyage.

Le tueur court-il toujours ?

L'histoire de Theresa Allore semble relever de la fiction. La mort de la jeune femme est d'autant plus suspecte qu'elle n'est pas la seule à être survenue en Estrie. À l'intérieur d'une période de 18 mois à la fin des années 70, trois meurtres ont été commis dans la région. Ces cas sont toujours non résolus. De plus, d'autres incidents violents auprès de femmes ont été rapportés à la police. « Une quinzaine d'agressions sexuelles se seraient produites à cette époque », relate Sue Tayachi.

Le tueur de Theresa court-il toujours ? C'est possible, explique Mme Tayachi. Mais il pourrait aussi être emprisonné. « Les tueurs en série se font parfois attraper pour d'autres forfaits et passent quelques années en prison sans jamais avouer leurs crimes les plus graves. Le danger, c'est qu'ils récidivent une fois libérés. Et ils n'ont pas l'air de monstres sanguinaires. Les tueurs en série sont souvent de beaux jeunes hommes de 25 à 35 ans, plus intelligents que la moyenne. En général, leurs victimes ne s'en méfient pas. »

Elle souligne que deux jeunes filles, Jolène Riendeau et Julie Surprenant, sont toujours portées disparues et qu'elles pourraient bien avoir été victimes d'un tueur.



Sue Tayachi

Sue Tayachi précise qu'elle n'est pas une spécialiste des homicides ou des tueurs en série. Elle se décrit comme une passionnée de criminologie intriguée par les affaires de meurtres. D'ailleurs, sa curiosité s'étend jusqu'aux criminels eux-mêmes, au point d'avoir été bénévole au pénitencier de Cowansville. Elle s'est déjà retrouvée assise à la même table que des assassins et des violeurs notoires. Une démarche qu'elle s'impose afin de « comprendre ». Y arrive-t-elle ? « Oui, répond-elle après un moment d'hésitation. Je peux comprendre les réactions d'agressivité de certaines personnes qui ont grandi dans la violence et l'humiliation. Mais il faut penser aux victimes... »

Quand Forum a rencontré l'étudiante, elle sortait justement de son cours de victimologie, où il avait été question de la « double victimisation », un phénomène qui touche actuellement la famille de Theresa Allore. La famille de la jeune femme est de nouveau envahie par la douleur alors qu'on speculate toujours sur la façon dont ses derniers jours se sont passés.

Mathieu-Robert Sauvé

Recherche en obstétrique Les antidépresseurs seraient nocifs pour le fœtus

Une nouvelle étude relance le débat sur la prise d'antidépresseurs pendant la grossesse

Les femmes enceintes ayant pris des antidépresseurs pendant leur grossesse présentent des risques accrus d'accouchement prématuroé ainsi que de cas d'insuffisance de poids à la naissance, de mort du fœtus et de crises d'épilepsie infantiles.

C'est ce que révèle une étude publiée dans le numéro d'avril de l'*American Journal of Obstetrics and Gynecology*. Le Dr William Fraser, directeur du Département d'obstétrique-gynécologie de la Faculté de médecine, a participé à la recherche, dont le coauteur principal est le Dr Mark Walker, rattaché à l'Institut de recherche en santé d'Ottawa et professeur à l'Université d'Ottawa. Les chercheurs ont utilisé des données appariées tirées de registres d'ordonnances et de dossiers médicaux de mères ainsi que de leurs nouveau-nés pour évaluer l'innocuité d'une classe d'antidépresseurs connus sous le nom

d'inhibiteurs sélectifs du recaptage de la sérotonine (ISRS). Plus précisément, l'étude concernait la fluoxétine (connue sous le nom de Prozac), la paroxétine (Paxil) et la sertraline (Zoloft). La taille de l'échantillon n'était toutefois pas assez grande pour qu'on puisse estimer les risques de chacun des ISRS individuellement.

Des études précédentes avaient déjà fait ressortir certains effets secondaires liés aux ISRS sur le fœtus, mais cette dernière recherche est la plus étayée. De plus, elle s'appuie non pas sur la mémoire des patientes mais sur leurs dossiers d'ordonnances et médicaux.

Recherche en psychiatrie

Schizophrénie : il existe des différences hommes-femmes

Un renversement du dysmorphisme sexuel pourrait être lié à la maladie

La schizophrénie est une psychose qui se manifeste par une modification profonde de la personnalité et par une perte de contact avec la réalité. Elle affecte plus de un pour cent de la population et touche de façon égale les femmes et les hommes. Mais il semble y avoir des différences entre les sexes sur le plan du fonctionnement cérébral.

C'est du moins ce qu'Adrianna Mendrek, chercheuse au Département de psychiatrie de l'UdeM et au Centre de recherche Fernand-Séguin, a observé au cours de travaux récents. « Il s'agit d'une étude préliminaire, dit-elle, mais les données démontrent certaines différences entre les fonctionnements cérébraux masculins et féminins, dont une activation cérébrale beaucoup plus grande chez les hommes lorsqu'ils sont soumis à une tâche émotionnelle. »

Pour expérimenter l'effet des émotions sur le fonctionnement du cerveau, elle a procédé selon la bonne vieille méthode scientifique. Elle a placé 25 volontaires schizophrènes dans un tomodensitomètre qui diffusait, au moyen d'un ordinateur, un extrait de film triste où les personnages étaient confrontés à la mort d'un membre de leur famille. Pour établir des comparaisons, elle leur a ensuite fait regarder un reportage sur le jardinage. Puis elle a recueilli les commentaires des sujets. Résultat ? Les hommes autant que les femmes se sont dits bouleversés par le premier visionnement et ont attribué au film une hausse de leur charge émotionnelle. C'est ce qu'ont révélé les questionnaires auxquels les participants ont eu à répondre.

Pourtant, grâce à l'imagerie par résonance magnétique fonctionnelle, Adrianna Mendrek a constaté une tout autre réalité. « Il se produisait une plus grande activation cérébrale chez les hommes schizophrènes, notamment dans les parties du cortex cingulaire, frontal, temporal et pariétal », mentionne-t-elle. À ce chapitre, le phénomène s'inverse chez les gens normaux, signale la chercheuse. « Les femmes montrent généralement davantage d'activation cérébrale que les hommes lorsqu'elles sont soumises à une tâche émotionnelle. »

Selon Mme Mendrek, ces résultats s'éloignent clairement de ce qu'on trouve chez des individus en santé. « Est-ce lié à un ren-

versement du dysmorphisme sexuel normal entre les hommes et les femmes qui se manifeste par une féminisation des hommes et une masculinisation des femmes ? se demande-t-elle. Il semble que ce soit le cas, à tout le moins sur les plans neuroanatomique et neurophysiologique. C'est une hypothèse que je veux explorer. »

La chercheuse présentera les résultats de son étude au congrès « Human Brain Mapping », qui aura lieu en juin à Florence.

Une méthodologie irréprochable

Depuis 10 ans, Adrianna Mendrek consacre son temps à l'étude de la schizophrénie. Au cours des quatre prochaines années, grâce à une bourse de 210 000 \$ du Fonds de la recherche en santé du Québec, elle se penchera plus précisément sur les différences hommes-femmes en matière de fonctionnement cérébral afin de mieux comprendre cette affection qui est plus fréquente que la maladie d'Alzheimer ou le diabète.

Le fait de tracer une ligne entre les caractères masculins et les caractères féminins n'est évidemment pas sans risque du point de vue scientifique. La chercheuse d'origine polonaise va donc s'assurer d'avoir une méthodologie irréprochable. Pour ce faire, elle aura recours, comme dans son étude préliminaire, à un instrument couramment utilisé pour mesurer les symptômes schizophréniques : la Positive and Negative Syndrome Scale (PANSS). La PANSS est un questionnaire en 30 points qui évalue les symptômes psychiatriques positifs, négatifs et généraux selon trois échelles distinctes. Tous les sujets seront alors comparables pour ce qui est de l'âge, de la scolarité, du nombre d'années pendant lesquelles la maladie a sévi et de la gravité de leurs symptômes.

« Je vais ensuite mesurer les effets de divers paramètres, dont le sexe, les degrés de masculinisation et de féminisation selon un inventaire de rôles établi à partir des différences entre les genres ainsi que les niveaux d'œstrogènes, de progestérone et de testostérone, sur le fonctionnement cérébral de patients schizophrènes et de sujets en santé », explique-t-elle. Le tout sera associé à des stimulus visant les processus émotionnels et cognitifs des participants, par exemple leur mémoire de travail et leurs habiletés verbales et visuospatiales. »

Les schizophrènes sont-ils dangereux ?

La schizophrénie affecte 1 personne sur 100, un adolescent

ou un jeune adulte trois fois sur quatre. Toutefois, les recherches indiquent que les difficultés d'attention et d'organisation de la mémoire débutent très tôt dans l'évolution de la maladie. Les premiers signes surviennent souvent pendant la petite enfance. Mais l'origine des troubles schizophréniques fait encore l'objet de nombreuses recherches.

« Ce qui est sûr, c'est que de multiples facteurs interviennent dans le déclenchement de cette maladie, estime Mme Mendrek. Le mécanisme est en partie lié à des déséquilibres biochimiques dans le cerveau. A l'origine de ces dérèglements, on trouve des facteurs génétiques et environnementaux. » L'hérédité joue un rôle indéniable dans le développement de la schizophrénie. Le risque de souffrir de la maladie est estimé à 5 % si la personne a une tante, un oncle ou un cousin schizophrène et à 10 % s'il s'agit de son père, sa mère, son frère ou sa sœur. Dans le cas d'un vrai jumeau identique, le risque grimpe à 50 %.

En ce qui concerne les facteurs extérieurs, on évoque le rôle possible d'une infection par le virus de la grippe pendant la grossesse de la mère, rapporte Adrianna Mendrek. Un manque d'oxygène à l'accouchement est aussi étudié. A l'âge adulte, le stress peut révéler un trouble, mais n'en sera pas la cause. Il n'y aurait pas non plus de lien prouvé avec la prise de drogues même si ces dernières semblent pouvoir favoriser l'éclosion de la maladie. Selon les scientifiques, le profil génétique de l'individu déterminerait sa vulnérabilité. Difficile donc de faire la part des choses.

Si le film *A Beautiful Mind*, qui raconte l'histoire romancée du chercheur et Prix Nobel John Nash, a récemment permis de lever le voile sur certains mystères entourant la schizophrénie, le simple fait de prononcer ce mot crée encore de nos jours un malaise. « Il existe un mythe selon lequel les schizophrènes seraient dangereux. Le danger existe, reconnaît Mme Mendrek, mais il ne donne lieu que très rarement à des drames. Si danger il y a, c'est davantage pour le malade lui-même que pour son entourage. »

Environ 13 % des schizophrènes décèdent en effet par suicide. Toute la difficulté tiendrait au fait que la schizophrénie altère profondément la pensée, le raisonnement et les relations avec les autres, selon la chercheuse. « J'espère qu'un jour on parlera aussi aisément et sans gêne de la schizophrénie de son enfant, que du cancer du sein de sa conjointe ou de son double pontage cardiaque. »

Dominique Nancy

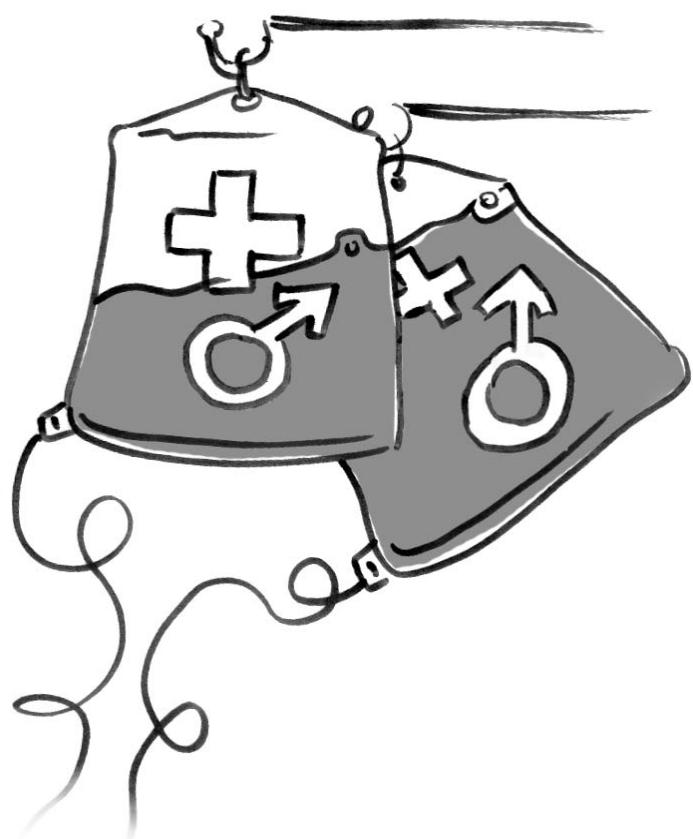


Adrianna Mendrek



L'angoisse du schizophrène peut être insupportable.

capsule science



Doit-on interdire à vie aux homosexuels de donner du sang ?

Doit-on interdire à vie aux homosexuels de donner du sang ? « Non, répond Carlos Séguin. Interdire aux hommes qui ont eu une relation homosexuelle depuis 1977 de donner du sang est discriminatoire et prive inutilement les Québécois de dons de sang dont ils ont grandement besoin. »

Selon le chargé de cours de la Faculté de l'éducation permanente, l'interdit qui avait été imposé en 1983, au début de la pandémie de sida, avait à l'origine sa raison d'être. « La science connaissait alors peu le VIH et les tests de dépistage du virus étaient encore peu fiables, explique-t-il. Aujourd'hui, l'interdit à vie n'est plus justifié puisque les techniques de dépistage sont suffisamment perfectionnées pour bien protéger le public. Si le Portugal a assoupli sa politique à cet égard, pourquoi pas nous ? »

La Société canadienne du sang et Héma-Québec, en tout cas, ont une position sur la question qui diffère de celle qu'ont adoptée les trois principales agences de collecte de sang américaines. Ces dernières ont l'intention de modifier leur politique relative à l'interdiction d'accepter des dons de sang d'hommes homosexuels. « Il n'existe qu'une fenêtre de trois semaines entre l'infection au VIH et la présence d'anticorps et ceux-ci peuvent être détectés facilement, souligne dans un communiqué la Table de concertation des lesbiennes et des gais du Québec.

« Il n'existe qu'une fenêtre de trois semaines entre l'infection au VIH et la présence d'anticorps et ceux-ci peuvent être détectés facilement. L'interdit à vie n'est donc aucunement justifié. »

Dominique Nancy

L'interdit à vie n'est donc aucunement justifié. »

Au Canada, cette mesure s'applique pourtant à tout homme ayant eu une relation sexuelle avec un autre homme depuis 1977. Aux États-Unis, la Croix-Rouge, les centres de sang et l'association des banques de sang ont recommandé que cette précaution ne vise dorénavant que les homosexuels ayant eu un rapport sexuel au cours de la seule dernière année. La Food and Drug Administration (FDA) entend revoir à son tour sa réglementation, le risque de contracter le VIH par transfusion sanguine étant, à son avis, de une unité de sang sur deux millions, comme le déclarait récemment un de ses porte-paroles.

Rappelons qu'Héma-Québec a déjà suggéré un tel assouplissement, mais, en novembre 2004, un comité consultatif du ministère de la Santé et des Services sociaux l'a rejeté. « Une opinion récemment émise pour le compte d'Héma-Québec par deux médecins stipulait qu'en ramenant l'interdiction de relations homosexuelles à une seule année avant le don de sang le risque de don infecté n'augmenterait que de 1 sur 50 millions », rapporte La Presse canadienne.

Selon Carlos Séguin, qui n'a pas été accepté comme donneur de sang, on ne devrait pas sélectionner les donneurs selon l'orientation sexuelle mais plutôt sur la base des pratiques sexuelles non protégées. « J'avais 19 ans, raconte-t-il, et mon test de dépistage était négatif. Pourtant, tous mes amis hétérosexuels, qui avaient des relations sexuelles non protégées, ont pu donner de leur sang. Pas moi. »

À l'époque, l'enseignant ne s'est pas senti très offusqué. « Il existait dans les années 80 des groupes dits à risque. Mais cela n'est plus le cas de nos jours, mentionne-t-il. Cette mesure discriminatoire alimente non seulement les préjugés à l'endroit des hommes gais, mais perpétue aussi au sein de la population le mythe selon lequel les hétérosexuels ne risquent pas de contracter le virus du sida. »

Illustration : Benoit Marion

Recherche en histoire de l'art

La caricature comme pied de nez à la rectitude

La caricature n'est pas un art mineur, soutient **Todd Porterfield**

La caricature, souvent considérée comme un art mineur, a peut-être eu plus d'effet sur le déroulement de l'histoire que toutes les autres formes d'art réunies. La récente crise politique et diplomatique entourant la publication de quelques dessins de Mahomet est là pour nous rappeler la puissance que peut avoir cet art sur le conditionnement humain.

Lors de son invasion de l'Italie en 1796, Napoléon a utilisé la caricature pour amener le peuple italien à se soulèver en faisant représenter l'Etat comme un tyran transpercé par une épée française ; de la blessure s'écoulait du blé dont le peuple pouvait enfin se nourrir ! Et il paraît que le procédé a fonctionné.

Mais d'autres ont servi cette même médecine à Bonaparte. « Napoléon a déjà déclaré que les caricatures de James Gillray avaient fait plus que les armées anglaises pour le chasser du pouvoir », relate Todd Porterfield, professeur au Département d'histoire de l'art et d'études cinématographiques. « La caricature a une redoutable influence sur l'opinion publique et c'est pourquoi la France, l'Allemagne et l'Angleterre ont cherché à cette époque à contrôler les caricaturistes. »

La caricature mérite donc une attention particulière dans cette discipline qui combine l'art et l'histoire. Le thème de la caricature au 18^e siècle fait même l'objet d'un cours à la maîtrise en histoire de l'art. Todd Porterfield vient en outre d'obtenir une subvention du CRSH pour une recherche sur la caricature au tournant du 19^e siècle. Le séminaire de maîtrise a pour sa part conduit à l'organisation d'une exposition sur les caricatures de James Gillray à l'occasion d'un colloque international de deux jours tenu les 22 et 23 mars dernier.

Ce colloque était organisé par la Chaire de recherche du Canada en histoire de l'art, dont le titulaire est le professeur Porterfield, et a été suivi du congrès de l'American Society for Eighteenth-Century Studies. Les deux activités ont réuni quelque 800 dix-huitièmistes en provenance de France, d'Angleterre et d'Allemagne ainsi que des quatre coins de l'Amérique du Nord.



Todd Porterfield



Une œuvre satirique de James Gillray : la liberté française et l'esclavagisme britannique

Un art riche

S'il peut paraître étonnant à un profane que la caricature du 18^e siècle soit l'objet d'une telle attention de la part des historiens d'art, Todd Porterfield explique cet étonnement par une boutade : « C'est parce qu'on pense que ce qui est de l'art, c'est ce qui plaît aux riches, dit-il. C'est aussi parce que la caricature est un art d'opposition et qu'on préfère le pouvoir au contrepouvoir. »

Dans l'exposition sur James Gillray, une première vitrine présente tout de même la caricature comme un art mineur. « Mais c'est ironique, précise l'historien. La caricature est un art riche, intelligent, qui véhicule de grandes idées et qui repose sur des expériences raffinées et complexes. »

Dans les années 1790, James Gillray a été à la solde du gouvernement conservateur anglais, qui a exploité son talent pour combattre les réformistes et susciter chez le peuple la crainte d'une invasion française. Plusieurs de ses caricatures illustrent par des scènes d'horreur ce qu'il adviendrait si les Français envahissaient le territoire. À l'époque, on ne s'offusquait guère de la scatalogie ; l'une des œuvres du caricaturiste montre l'Angleterre sous les traits anthropomorphiques de John Bull (l'équivalent de l'Oncle Sam) qui défèque sur des navires français. Une œuvre semblable du Français Jacques-Louis David montre le roi d'Angleterre personnifié par un diable qui expulse en guise d'excréments des impôts sur le peuple anglais.

La modernité et ses platiitudes

La fin du 18^e siècle a connu une véritable explosion de la caricature, qui était beaucoup plus riche sur le plan artistique que celle d'aujourd'hui. Les planches

étaient distribuées ou affichées dans des cafés, encartées dans des journaux ou réunies sous la forme de volumes de collection.

« Cette explosion est en partie une réaction à l'art trop académique avec lequel la caricature était en opposition, signale Todd Porterfield. La caricature permet aussi de véhiculer une charge politique forte ; elle agrandit la sphère publique et constitue un lieu de dialogue, de contradiction et de liberté. Dans la caricature, c'est la liberté qui parle et cette liberté est une idée centrale du 18^e siècle ; elle fait maintenant partie de la mythologie de l'Occident. »

C'est d'ailleurs au nom de la liberté que les médias ont justifié la publication des caricatures de Mahomet l'hiver dernier, un lien que le professeur Porterfield ne manque pas de souligner. Et si la caricature redevient importante aujourd'hui, c'est peut-être parce que la politique n'a plus de contrediscours et qu'il n'y a plus de débats sociaux, estime le professeur.

Cette idée d'art d'opposition est à la source du titre de l'exposition des étudiants : *La modernité et ses platiitudes : James Gillray and his Contemporaries*. Les platiitudes, ce sont les banalités et les lieux communs de l'art officiel et élitiste qui prétend, par exemple, être une « étincelle de la présence divine » et qui croit avoir un pouvoir intrinsèque.

Le caricaturiste s'inscrit en faux contre ces idées reçues et il est conscient de son rôle social. Un exemple typique de satire des valeurs de l'époque extrait de l'œuvre de James Gillray montre d'une part un citoyen français affranchi par la Révolution mais contraint de manger des oignons et, d'autre part, un lord anglais bien gras se plaignant d'être écrasé par les taxes mais se taillant une tranche de jambon !



La gloire de la Révolution française selon James Gillray

Même si l'exposition est conçue par des étudiants de l'Université de Montréal, elle se tient jusqu'au 30 avril à la bibliothèque de l'Université McGill parce que les pièces viennent de la collection des livres rares de cet établissement et qu'il n'a pas été possible de trouver une fenêtre qui convienne au Centre d'exposition de l'UdeM. Mais les étudiants vont en tirer une exposition vir-

tuelle enrichie qui sera accessible à partir du site du Département d'histoire de l'art et d'études cinématographiques à la fin du mois.

Le colloque « L'efflorescence de la caricature au 18^e siècle » devrait quant à lui faire l'objet d'une publication par la chaire du professeur Porterfield.

Souffrance, vie et mort

Le suicide assisté est un abandon du malade à son sort

Pour le **D^r Patrick Vinay**, le suicide assisté devrait demeurer illégal en milieu médical

« Tuer, c'est accepter que l'autre n'a plus de valeur; c'est se débarrasser de lui et de ses demandes d'aide. Il faut faire reculer l'euthanasie par l'amour tant qu'on le peut. »

C'est la réaction spontanée du D^r Patrick Vinay lorsqu'on lui demande quelle est sa position sur la question du suicide assisté. L'ex-doyen de la Faculté de médecine participait le 7 avril à un débat sur cette épingleuse question organisé par l'Université du Québec à Montréal. En toile de fond, le projet de loi présenté l'année dernière par la députée bloquiste Francine Lalonde, membre du panel, visant à légaliser, sous certaines conditions restrictives, le suicide assisté et l'euthanasie.

Un discours de bien portants

Aujourd'hui médecin au département des soins palliatifs de l'hôpital Notre-Dame, le D^r Vinay estime que le débat médiatique sur le suicide assisté est dominé par « le discours des bien portants, qui est assez loin de la réalité du malade ». Ce qu'il dit observer dans les dernières semaines de la vie d'un malade n'a rien à voir avec l'image du mourant suppliant qu'on mette fin à ses souffrances.

Dans une unité de soins palliatifs où un malade en phase terminale peut se trouver pendant trois mois, le rôle du médecin consiste à soulager la douleur mais aussi « à mettre de la vie dans la vie », affirme Patrick Vinay. Ce qui se passe dans les derniers jours de vie est parfois spectaculaire ; la vision du monde et des gens change, toutes les relations deviennent importantes, il y a des réconciliations, des déclarations d'affection, un souffle spirituel vient donner un nouveau sens à la vie. Les proches découvrent la personne comme ils ne l'ont jamais vue et changent eux-mêmes leur façon d'être et de voir la vie. »

Patrick Vinay voit sa fonction comme celle d'un accompagnateur qui va jusqu'à organiser les rencontres avec l'entourage. « Il faut célébrer ce que le malade a de beau, soit l'amour avec sa famille. Être « pour » le malade implique de l'aider jusqu'à la fin, c'est-à-dire avoir une relation interpersonnelle avec lui et le soutenir dans ses réconciliations. Il m'arrive ainsi de jouer le rôle de l'agent de pastorale que plusieurs refusent de rencontrer. »

Au cours des trois années qui ont marqué sa nouvelle pratique, il a ainsi accompagné quelque 400 personnes dans leurs derniers jours. De ce nombre, seulement trois ou quatre ont souhaité être euthanasiées. Selon le médecin, ces demandes sont davantage liées à la détresse psychologique qu'à la souffrance physique.

« Ce sont des hommes et des femmes dont le monde relationnel s'est effondré et dont la vie



Le D^r Patrick Vinay

émotive a été refoulée qui deviennent suicidaires, déclare-t-il. Celui qui demande l'euthanasie cherche de l'aide. Il faut saisir cette main pour faire bouger la situation. »

Au cours de leur vie, ces gens ont tout misé sur le monde des idées et se sont construit un univers qui vient de s'écrouler. Confrontés à la dure réalité que leur contribution disparaîtra et qu'ils ne sont pas indispensables, ils refusent d'être vus diminués et souffrants et de représenter une charge émotive pour les autres dont la présence devient insupportable.

Reconstruire le relationnel

Faire bouger cette situation signifie, pour le D^r Vinay, reconstruire un monde relationnel. « On peut le faire en deux jours, indique-t-il. Aider au suicide, c'est au contraire abandonner l'autre à sa détresse et à sa prison, c'est lui refuser les efforts possibles pour

l'aider. C'est là une démarche de facilité. »

Patrick Vinay reconnaît toutefois qu'il n'est pas facile de voir un proche souffrir. C'est justement parce qu'il est difficile de faire face à cette réalité que les bien portants voudraient légaliser le suicide assisté. « Mais la souffrance fait aussi partie de l'humanité, dit-il. La vie humaine sans souffrance ne serait pas nécessairement meilleure ; la compassion renforce notre capacité relationnelle et nos propres blessures créent des conditions d'accueil à l'égard des autres. »

Il arrive bien sûr que des malades refusent l'ultime geste de soutien parce qu'ils n'y voient aucun secours. Même en pareil cas, accéder à la demande d'euthanasie devrait demeurer un acte illégal dans le milieu médical, estime le médecin. À son avis, l'euthanasie risque d'engendrer d'autres problèmes à moyen terme pour les proches et il craint

manifestement un dérapage eugénique. Mais que faire avec ceux qui, comme Sue Rodriguez, en ont pour des années à souffrir ? « Rien n'interdit le suicide », répond Patrick Vinay.

Sédation terminale

En contexte de soins palliatifs, le D^r Vinay n'abandonne pas son devoir humaniste de secourir le malade même lorsque toute aide relationnelle est refusée. Il préfère proposer dans ces cas une « sédation terminale », qui consiste à endormir le malade pendant deux ou trois jours afin de réévaluer la situation avec lui et sa famille par la suite. Ce procédé n'accélère aucunement la mort et il est possible de ranimer le malade en tout temps simplement en retirant le sédatif.

C'est ce qu'il a offert aux quelques malades qui ont souhaité être euthanasiés. Dans chacun des cas, la mort est survenue avant la fin de la sédation. « C'est moins violent qu'un fusil sur la tempe, moins culpabilisant pour la famille et plus digne de la médecine », mentionne le D^r Vinay.

Patrick Vinay livre en fait une profonde leçon d'humanisme qui ébranle les certitudes des bien portants. Et cet humanisme n'est pas en soi religieux, souligne-t-il. « Le spirituel dont je parle, c'est le cœur de l'homme ; c'est son monde relationnel, son amour, sa vie de l'esprit, son sens de la vie. La religion peut en faire partie, mais n'est pas le centre de cette vie spirituelle dont tout être humain est doté. »

Daniel Baril

Les Presses de l'Université de Montréal



Profession lexicographe
MARIE-ÉVA DE VILLERS

72 PAGES ★ ISBN 2-7606-2004-2 ★ 9,95 \$



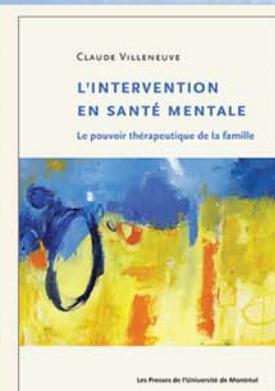
Profession astronome
FRANÇOIS WESEMAEL

72 PAGES ★ ISBN 2-7606-2005-0 ★ 9,95 \$



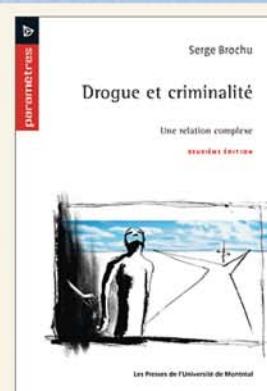
Profession philosophe
MICHEL SEYMORE

72 PAGES ★ ISBN 2-7606-2003-4 ★ 9,95 \$



L'intervention en santé mentale
Le pouvoir thérapeutique de la famille
CLAUDE VILLENEUVE

145 PAGES ★ ISBN 2-7606-2008-5 ★ 24,95 \$



Drogue et criminalité
Une relation complexe
DEUXIÈME ÉDITION
SERGE BROCHU

240 PAGES ★ ISBN 2-7606-1984-2 ★ 32,95 \$



Partir du bas de l'échelle
Des pistes pour atteindre l'égalité sociale en matière de santé
GINETTE PAQUET

156 PAGES ★ ISBN 2-7606-1994-X ★ 24,95 \$

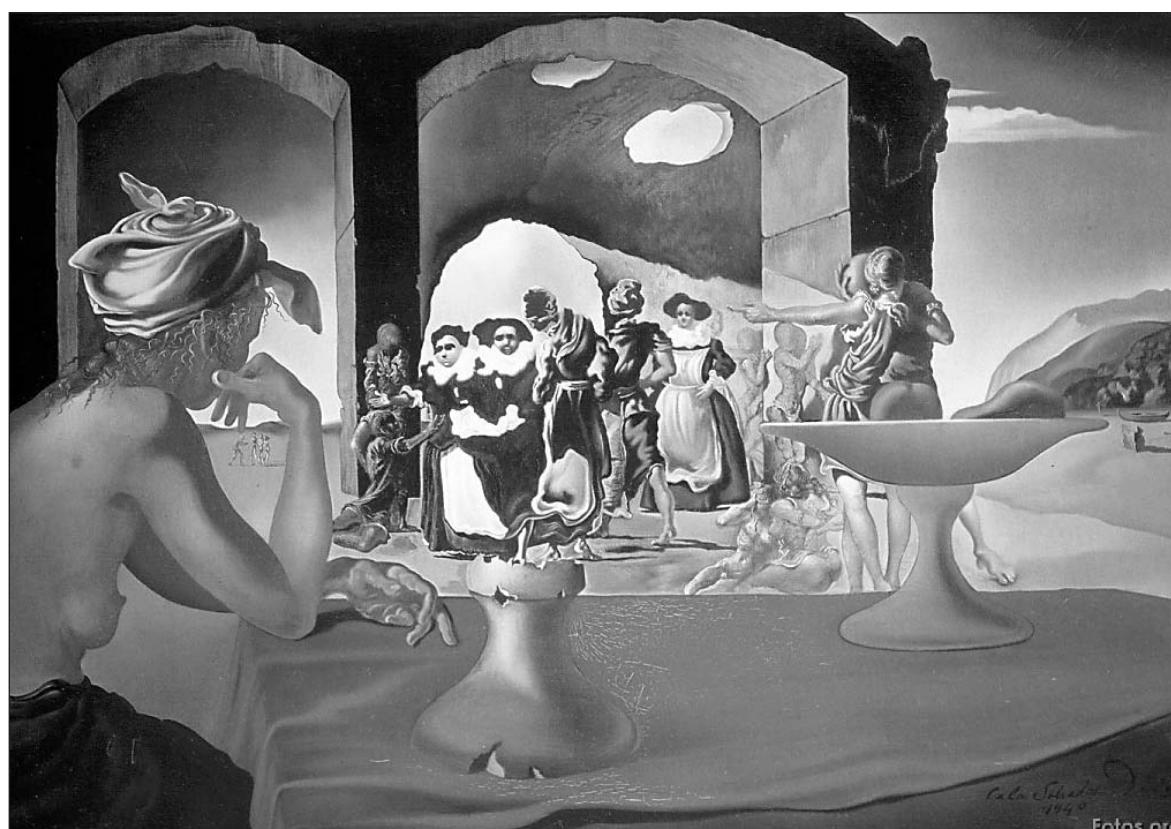
Recherche en psychologie

Le contenu de la conscience visuelle

Pour la première fois, la **conscience perceptuelle** a été corrélée avec des informations visuelles précises

Certains peintres et illustrateurs ont poussé à un degré très avancé l'art de l'illusion visuelle. En créant des objets « bistables » comme les escaliers de Schroeder, le cube de Necker ou le vase de Rubin – qui donnent l'impression de changer d'orientation ou qui laissent voir alternativement une forme puis une autre –, les artistes produisent des formes qui déroutent notre cerveau par la difficulté d'interprétation qu'elles comportent.

Le même procédé a été utilisé dans des tableaux plus complexes où une scène peut, par exemple, cacher un visage, un objet ou un personnage. La plupart des amateurs d'art peuvent contempler de tels tableaux sans trop se poser de questions sur la façon dont notre cerveau procède pour nous faire prendre conscience successivement de l'une ou l'autre des dimensions conflictuelles. Ce phénomène des



Marché d'esclaves avec apparition du buste invisible de Voltaire, de Salvador Dalí

formes incompatibles constitue toutefois un terreau propice pour la désignation des éléments précis pouvant être associés à la conscience de la perception visuelle.

Frédéric Gosselin, professeur au Département de psychologie, et deux collaborateurs de l'Université de Glasgow, en Écosse, ont exploité ce phénomène pour

tenter de percer les mystères de la conscience visuelle. Leurs travaux, récemment rapportés dans la revue *Proceedings of the National Academy of Sciences*, ont permis pour la première fois d'associer un contenu visuel à des variations d'amplitude des ondes cérébrales.

Buste de Voltaire qui disparaît

Pour leur expérience, les trois chercheurs ont soumis des sujets à l'observation d'un tableau illusionniste de Salvador Dalí, *Marché d'esclaves avec apparition du buste invisible de Voltaire*. Le tableau a ceci de particulier qu'il cache un visage, celui de Voltaire, dans un ensemble de personnages. Le visage est en fait composé par deux religieuses dont les têtes forment les yeux de Voltaire, alors que le contour du buste est délimité par une ouverture en arche dans le mur arrière.

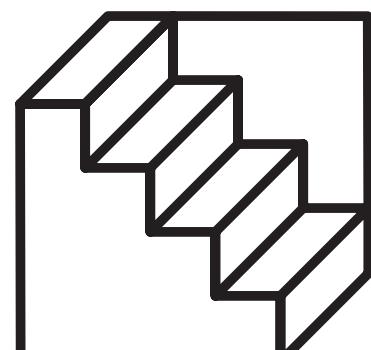
La perception d'un visage dans cette toile montre à quel point notre cerveau est physionomiste et anthropomorphiste. L'équipe de Frédéric Gosselin a voulu savoir si l'on pouvait associer la conscience de la perception visuelle d'un objet à une activité neurologique déterminée. Les expérimentateurs ont présenté aux sujets des parties du tableau de Dalí exploré à l'aide de la technique Bubbles, mise au point entre autres par Frédéric Gosselin.

« Cet outil permet de révéler ce qui, dans une image, produit une réponse perceptuelle comme celle des religieuses ou celle du buste de Voltaire, explique le chercheur. Plus particulièrement, nous avons échantillonné aléatoirement des morceaux du tableau dans différentes bandes de fréquences spatiales allant de l'information fine à l'information grossière. Ces données ont été par la suite corrélées avec l'image perçue par les sujets et avec l'amplitude de leurs ondes cérébrales. »

L'expérience a montré que la perception consciente du buste de Voltaire est associée à certains éléments du tableau en basses fréquences spatiales (information visuelle grossière) alors que celle des soeurs est plutôt corrélée avec certains éléments en hautes fréquences (information visuelle fine). Ces perceptions différentes ont aussi été reliées à différentes longueurs d'onde du cerveau.



Frédéric Gosselin



L'escalier de Schroeder. Est-il à l'en-droit ou à l'envers ?

« L'électroencéphalogramme de la partie centropariétale a montré que le cerveau oscille à une fréquence thêta lorsque le sujet perçoit certains des éléments responsables de la perception du buste de Voltaire et à une fréquence bêta lorsque le sujet voit certains des éléments responsables de la perception des sœurs », indique Frédéric Gosselin.

Contrairement à ce qu'on pourrait penser, les différences d'amplitude ne sont pas uniquement liées à la granularité fine ou grossière des éléments du tableau puisque des éléments de même fréquence spatiale que le visage de Voltaire n'étaient pas associés aux ondes thêtas.

Neurobes de la conscience

Selon Frédéric Gosselin, ces résultats confirment la théorie selon laquelle la conscience visuelle repose sur une synchronisation particulière des rythmes cérébraux. Ces travaux s'inscrivent dans un courant de recherche récent visant à trouver des corrélats neurologiques à la conscience visuelle.

L'un des pionniers dans ce domaine, Nikos Logothetis, directeur de l'Institut de biologie cybernétique à l'Institut Max Planck de Munich, recourt à la « rivalité binoculaire » pour déterminer de tels corrélats. « La rivalité binoculaire consiste à présenter un stimulus différent à chacun des deux yeux, mentionne Frédéric Gosselin. L'observateur perçoit alors une alternance du premier puis du second stimulus et ensuite une mosaïque des deux à intervalles irréguliers. »

Sur des modèles animaux, Nikos Logothetis et ses collègues sont parvenus à mettre au jour des neurones dont l'activité était corrélée avec la perception consciente de l'un ou de l'autre des stimuli présentés.

Le professeur Gosselin estime toutefois que les travaux de son équipe vont encore plus loin parce qu'ils ont permis de définir pour la première fois de manière précise le contenu de corrélats neurologiques liés à la conscience visuelle.

Daniel Baril

HEC MONTRÉAL

Visez haut.

La maîtrise ès sciences de la gestion (M. Sc.) forme des spécialistes recherchés pour leur niveau élevé d'expertise dans un domaine de la gestion. Le taux de placement des diplômés est de 96%.

13 spécialisations

- Affaires internationales • Comptabilité • Économie appliquée •
- Économie financière appliquée • Finance • Gestion des opérations et de la production • Gestion des ressources humaines •
- Ingénierie financière • Intelligence d'affaires • Logistique •
- Management • Marketing • Technologies de l'information

Date limite d'admission : 30 avril



msc@hec.ca

www.hec.ca

courrier du lecteur

L'achat de la gare de triage d'Outremont : un choix contestable et contesté

La direction de l'Université a acheté les terrains de la gare de triage d'Outremont en avance sur la date qu'elle prévoyait. Une telle hâte, alors qu'on est loin d'un consensus dans la communauté universitaire, indispose. L'opération est importante et elle implique bien plus que l'achat de terrains. C'est l'orientation de l'établissement et son avenir qui sont en jeu.

Qu'on examine l'état financier de l'UdeM à l'heure de cette transaction. La dette s'élève à 408 M\$, conséquence d'une croissance de celle-ci de plus de 60 % en cinq ans. Elle était de 253 M\$ en 2000. Les engagements à long terme sont de l'ordre de 91 M\$ en 2005 (650 000 \$ en 2000). Ce lourd fardeau est la note à payer pour la bousculade immobilière de ces dernières années. Comment propose-t-on de l'alléger ? En acquérant davantage de mètres carrés pour la rondelette somme de quelque 50 M\$ (achat et aménagement des terrains). Les partenaires fédéraux, provinciaux et municipaux sont indispensables pour la prise en charge de la décontamination, l'enlèvement des rails et la mise à niveau des infrastructures, sans lesquels la nouvelle acquisition ne représente qu'un vaste terrain vague contaminé. Le ministre Fournier a été généreux en propos positifs et en encouragements moraux, mais évasif quant au soutien financier que son gouvernement entend apporter à cette entreprise qu'il applaudira.

Au même moment, l'annonce d'un déficit non prévu au budget de fonctionnement se répercute dans

tout l'établissement, assombrissant son présent et son avenir. Les compressions auront les conséquences qu'elles ont eues par le passé : l'attentisme, le repli sur soi, le pessimisme et la stagnation. Déficitaire de 125 professeurs et professeures par rapport aux cibles de sa planification, l'UdeM subit l'arrêt, la suspension ou le report des entrées en fonction prévues pour juin 2006. Le renouvellement du corps professoral connaîtra un temps mort alors même que l'effectif étudiant a augmenté considérablement. Quant au service de courriel à l'Université, devenu un sérieux obstacle à la réalisation de leur travail par les membres de la communauté universitaire, sa remise en état est une question de la plus haute urgence. Il est incongru de s'occuper de l'expansion territoriale de l'Université pendant que ses services vitaux s'écroulent.

L'une des causes du déficit au budget de fonctionnement est le service de la dette lié aux acquisitions foncières des dernières années. Cette dette et son service sont appelés à augmenter avec l'achat de la gare de triage d'Outremont. Les budgets de fonctionnement et de dépenses immobilières sont communicants. La croissance du parc immobilier a des effets tout à fait mesurables sur les montants disponibles pour les activités d'enseignement et de recherche.

La simultanéité entre les nouvelles dépenses immobilières pour la gare de triage d'Outremont et les compressions dans les activités qui sont l'essence même d'une université ne peut que susciter l'inquiétude et l'in-

quiétude. Ces choix budgétaires éloignent l'Université de sa mission. Que faut-il penser d'un établissement universitaire qui investit dans l'immobilier au moment même où il réduit ses investissements dans l'enseignement et la recherche, notamment dans son corps professoral ? Il y a un engouement pour l'immobilier qui fait craindre que la mission universitaire ait été perdue de vue. On aura plus de mètres carrés et moins d'activités d'enseignement et de recherche. Est-ce logique ? N'y a-t-il pas dérive ? La direction de l'Université est-elle en contact avec la communauté universitaire ?

Quant au processus par lequel la transaction est effectuée, il est à revoir au complet. Des choix d'une telle importance ne sauraient être faits qu'avec l'accord de la communauté universitaire. Les documents sur l'opération d'Outremont n'ont pas été rendus disponibles, les scénarios de recharge complètement occultés. L'accord des instances représentatives n'a pas été recherché. Il est regrettable que des choix qui engagent le présent et l'avenir de l'établissement soient la prérogative de si peu de personnes. Il est attristant de constater que l'UdeM n'est pas affranchie d'une conception hiérarchique et autoritaire de la prise de décision. Nous croyons qu'une autre culture doit s'implanter, au bénéfice de toute la communauté universitaire.

Louis Dumont et Samir Saul
Professeurs
Président et premier vice-président du SGPMU

réplique

L'UdeM a fait le bon choix

Dans l'édition du 6 avril de *La Presse* et du *Devoir*, deux de nos collègues, les professeurs Louis Dumont et Samir Saul, qui sont des représentants des professeurs à l'Assemblée universitaire ainsi que membres du bureau du syndicat des professeurs, remettent en question la décision de l'UdeM d'acquérir le site de la gare de triage d'Outremont. L'UdeM compte de nombreuses instances au sein desquelles les professeurs sont bien représentés. Les débats sont nécessaires à la vie du campus et les divergences d'opinions ont toute leur place au sein des instances.

L'Assemblée universitaire a largement débattu la question de l'acquisition de la gare de triage d'Outremont et le Conseil de l'Université, dont nous sommes membres à titre de représentants élus de la communauté universitaire, a entériné le projet avec enthousiasme.

D'entrée de jeu, il nous apparaît discutable d'opposer, comme le font nos deux collègues, le développement immobilier d'une part et l'enseignement et la recherche de l'autre. En effet, pour enseigner dans des conditions décentes, il faut disposer de locaux adéquats. Et pour faire de la recherche, il faut des laboratoires, des salles de réunion pour tenir des séminaires, etc. Or, à ce chapitre, l'Université de Montréal manque cruellement d'espace comme les professeurs, les étudiants et toute la communauté peuvent le constater quotidiennement.

Les professeurs Dumont et Saul soulèvent à juste titre la situation financière difficile que vit actuellement notre université. Cette situation, qui touche l'ensemble des universités québécoises et l'UdeM en particulier, n'est pas sans rappeler celle que nous avons connue au début des années 90. Elle est certes préoccupante et elle risque d'avoir un impact sérieux sur la qualité de l'enseignement si nos gouvernements ne réinvestissent pas rapidement dans l'enseignement supérieur.

Cela étant dit, ce serait à notre avis une grave erreur de négliger les besoins de développement à long terme de notre université et de concentrer uniquement notre attention et nos efforts sur les difficultés financières actuelles et, souhaitons-le, temporaires.

La possibilité pour l'UdeM d'acquérir le site de la gare de triage d'Outremont représentait une occasion unique qui risquait de ne plus se présenter. En effet, mis à part le site en question, il n'y a plus de lieux disponibles sur ou à proximité du campus actuel susceptibles de permettre à l'UdeM de construire les nouveaux pavillons nécessaires.

Par ailleurs, il faut aussi rappeler que le coût de la transaction, qui s'élève à 18 M\$, sera assumé par l'UdeM au moyen d'un emprunt dont les charges de financement seront affectées au budget d'investissement et n'affecteront donc pas le budget de fonctionnement de l'établissement. En d'autres termes,

l'achat de la gare de triage d'Outremont n'a et n'aura aucun impact sur le fonctionnement de l'Université ou sur l'ampleur de son déficit de fonctionnement.

Nos collègues font état, à ce sujet, de la dette de l'UdeM, qui s'élève à 408 M\$. Ils sèment là encore la confusion en confondant la dette à long terme contractée à la demande du gouvernement du Québec et financée par celui-ci à hauteur de 368 M\$ et la dette du fonds de fonctionnement de 40 M\$ à rembourser à même les revenus courants de l'Université.

Quant au coût de mise en valeur du terrain, il est clair que l'Université ne sera en mesure de le financer qu'avec la contribution de partenaires dont, au premier chef, les gouvernements. La Ville de Montréal et le gouvernement du Québec ont déjà manifesté leur appui à ce projet qui est important pour l'avenir de notre établissement et qui répond aux besoins de Montréal en matière de recherche et de formation. Nous sommes convaincus, comme la majorité des étudiants, professeurs et employés de l'Université, que l'acquisition de la gare de triage d'Outremont est une excellente décision pour l'avenir de l'Université, de ses étudiants et de la région de Montréal.

Luc Granger
Professeur titulaire au
Département de psychologie

Jean McNeil
Professeur titulaire retraité
Institut d'urbanisme

Aimer son enfant ne suffit pas

J'ai assisté récemment à l'une de ces Belles Soirées qui nous invitent à aller plus loin après le travail vers toutes sortes de sujets.

La conférencière de ce soir-là, Claude Halmos, psychanalyste formée à l'école de Lacan et disciple de Françoise Dolto, était venue nous parler de sa réflexion sur la relation parents-enfants – dont elle a fait un livre : *Pourquoi l'amour ne suffit pas* – à la lueur de sa longue expérience avec des enfants et des parents de tous les milieux.

La plupart des gens tiennent pour acquis que les parents aiment leurs enfants et que ceux-ci les aiment en retour. Or, Mme Halmos définit la relation d'amour entre parents et enfants comme très différente de la relation d'amour entre adultes. Pour elle, il n'est pas évident qu'on doive remettre à des parents un enfant qui leur a été retiré à la suite de comportements graves sous prétexte qu'ils disent aimer leur enfant.

Pour que l'amour ait un sens, il faut remplir un « devoir d'éducation », selon les mots de Françoise Dolto, c'est-à-dire qu'il ne s'agit pas de tout donner et de tout permettre, mais de permettre à l'enfant de « se construire ». Le tout-petit est dominé par le pulsionnel, le goût du plaisir, le sentiment de sa toute-puissance. Si l'on n'intervient pas, il peut devenir angoissé. Un enfant laissé sans limites peut s'en imposer lui-même et son intelligence ne se développe pas. De plus, il risque bien de ne pas être heureux.

« L'enfant n'est pas comme un petit chien qui devient un grand chien. » Chez lui, il faut l'intervention des parents pour qu'il apprenne au-delà de ce qu'il ressent, notamment il faut donner une explication à l'enfant et ne pas seulement dire : « Non, ça ne se fait pas. »

Plus tard, il faut autoriser le jeune à aller dans le domaine de son choix, même quand il dépasse le niveau d'études de ses parents. D'un autre côté, l'envie d'apprendre passe par le plaisir. Par exemple, si le parent n'aime pas la musique, il ne peut obliger son enfant à jouer d'un instrument. L'éducation à la loi humaine ne s'acquiert pas comme un catéchisme. « Je lui ai inculqué des valeurs », dira le parent, oui mais l'éducation passe aussi par des émotions. La conférencière a cité le cas d'un petit garçon qui était violent à la maternelle. Les parents en étaient très étonnés ; or, en les interrogeant, on s'est aperçu qu'à la maison l'enfant s'amusa à martyriser le chat et qu'on le laissait faire...

Cela suppose écoute et exigence permanente de l'adulte à son enfant. Autre image qui éclaire les propos de Mme Halmos : le petit qui veut



PHOTO : S. PICARD.

Claude Halmos

ouvrir le ventre du poisson rouge pour voir ce qu'il y a dedans montre des signes d'intelligence, mais la mère doit expliquer à son enfant que le poisson va mourir si on le coupe en deux et détourner le plaisir de l'enfant vers un autre but qui le satisfera autant. La dimension du plaisir est essentielle pour que l'enfant ne se sente pas entravé dans sa liberté.

C'est pour cette raison que les délinquants ne se retrouvent pas seulement dans les milieux défavorisés. S'ils ont contenu, enfants, leurs pulsions sans qu'elles aient été changées de but, elles reviendront. Cela peut expliquer les gestes violents ou insensés de certains adultes qu'on retrouve dans les faits divers.

L'exemple que la société donne à l'enfant est important aussi. Un enfant privé de tout éprouve un sentiment d'injustice de ne pas être comme les autres et il peut développer un sentiment de révolte. Il peut cependant comprendre qu'il ne peut tout avoir s'il reçoit quelque chose de temps en temps.

Beaucoup de parents aujourd'hui refusent de punir, mais c'est important de le faire. Se fâcher peut être sain pour les deux parties.

Le mot de la fin de Mme Halmos m'est resté en mémoire : on ne doit pas se culpabiliser ni se dire que le défi est trop exigeant, mais, si l'on voit un enfant qui a besoin d'aide, n'hésitons pas à lui tendre la main comme sait le faire un éducateur ou un professeur qui a pris conscience de l'importance de ce geste.

Merci à Nicole Cardinal, coordonnatrice des Belles Soirées, et à sa collègue, Armelle Wolff, de m'avoir donné l'occasion de rencontrer une femme d'expérience !

Brigitte Daversin
Technicienne en coordination
de travail de bureau

PHASE 2 Les Condos de la Gare



j'aime
Montréal...
j'aime mon quartier...
j'aime bien manger...
j'aime bien boire...
j'aime être en bonne compagnie...
j'aime prendre soin de moi...
et je croque dans la vie...

À PARTIR DE
130 775\$
+ tx
À deux PAS du
FUTUR CAMPUS du PARC
de l'Université de Montréal
Seulement 30 unités disponibles
Admissible à la subvention de Montréal de 6 500 \$

Lofts
abordables
dans un
quartier en
émergence

7060 rue Hutchison
lundi au merc. 14 h à 20 h
sam. et dim. 13 h à 17 h
271.8065

www.lescondosdelagare.com
www.racheljulien.com

Services aux étudiants

Rien ne se perd, tout se crée

Ce printemps, profitez-en pour développer votre côté créatif en vous inscrivant à un atelier des Activités culturelles.



Inscriptions aux ateliers

Pour les étudiants de l'U de M
3 au 7 avril, 8 h 30 à 16 h 30

Pour tous
10 au 21 avril, 8 h 30 à 16 h 30

3 façons de s'inscrire

Par Internet
www.sac.umontreal.ca

Par téléphone
(514) 343-6524

En personne
Activités culturelles

Secrétariat/Pavillon J.-A.-DeSève
2332, boul. Édouard-Montpetit
2^e étage, bureau C-2524, Montréal
Métro Édouard-Montpetit ou autobus 51

Arts visuels
Cinéma
Communication
Danse
Langues
Médias
Musique
Photographie
Radio
Théâtre

Pour connaître la programmation,
visitez : www.sac.umontreal.ca.

Université de Montréal

VUE PANORAMIQUE

Metro Guy-Concordia (sortie St-Mathieu)

1160, rue St-Mathieu, #100

APPARTEMENTS RÉNOVÉS

- Studio 689 \$+, 2 1/2 709 \$+, 3 1/2 899 \$+, 4 1/2 1079 \$+
- Chauffés, climatisés, électros inclus
- Piscine intérieure, stationnements disponibles



(514) 933-6771 ou (514) 943-5888
www.metcap.com

DEPOTIUM
SELF-STOCKAGE

Entreposage d'été

Déménagez maintenant, payez plus tard.

- Bas prix
- Casiers privés
- Locaux privés

Dépotium Murray

Près des rues Peel et Notre-Dame

(514) 933-0090

double pizza
514•343•0•343

10% SUR \$ 50 ET PLUS

SPÉCIAUX POUR ÉTUDIANTS

5002 QUEEN MARY

TOUJOURS 2 POUR 1

LIVRAISON GRATUITE

Sport universitaire



Audrey Lacroix

Audrey Lacroix et Gerardo Argento nommés athlètes de l'année

Le gala Méritas des Carabins a permis de saluer les efforts de deux athlètes accomplis, l'une en natation, l'autre en soccer

La nageuse Audrey Lacroix (communication et politique) et le gardien de but de l'équipe de soccer Gerardo Argento (science politique) ont été désignés athlètes de l'année le 6 avril, au gala Méritas 2005-2006 des Carabins. Le gala a rendu hommage aux étudiants-athlètes qui se sont distingués au cours de la dernière saison.

Audrey Lacroix s'est vu attribuer le titre pour une deuxième année de suite. L'athlète origininaire de Pont-Rouge a gagné cinq médailles, dont trois d'or, aux Championnats de Sport interuniversitaire canadien (SIC) en plus d'établir trois nouveaux records de SIC. Membre de l'équipe nationale, elle a pris part aux Championnats du monde des sports aquatiques l'été dernier à Montréal et aux récents Jeux du Commonwealth, en Australie, où elle a remporté le bronze au relai 4 x 100 m quatre nages et au 100 m papillon, épreuve où elle a égalisé le record canadien encore une fois.

Troisième gardien de l'Impact de Montréal depuis un peu plus de deux ans, Gerardo Argento a connu une mémorable entrée sur le circuit universitaire en obtenant une fiche de 8 victoires, 1 seule défaite et 1 match nul en 10 matchs de calendrier. Durant cette période, il a récolté 6,5 blanchissages et n'a alloué que 7 buts à l'adversaire. Sa performance lui a valu le titre de re-

crue de l'année au Canada en plus d'être reconnu comme le meilleur gardien universitaire au pays en étant nommé dans la première équipe d'étoiles canadiennes.

Etienne Godbout et Michelle Laprade, les meilleurs

L'excellence scolaire a aussi été à l'honneur avec l'attribution des titres d'étudiants-athlètes de l'année. Chez les femmes, le titre est revenu à la nageuse Michelle Laprade. L'étudiante à la maîtrise en informatique a maintenu une moyenne de 4,3 sur 4,3 l'automne dernier tout en remportant une médaille d'or et de deux d'argent aux Championnats de SIC.

Du côté masculin, c'est le co-capitaine de l'équipe de soccer Etienne Godbout qui a mérité la palme. Déjà titulaire d'un baccalauréat en pharmacie, le joueur par excellence de la finale provinciale et membre de la première équipe d'étoiles au Québec a maintenu une moyenne de 4,0 sur 4,0 sur 4,0 à la maîtrise en administration de la santé.

Le Méritas Leadership, qui reconnaît à la fois l'excellence sportive et l'excellence scolaire ainsi que l'engagement communautaire, a pour sa part été remis au capitaine de l'équipe de badminton Martin Villeneuve. Classé 12^e en classe A au Québec, il a gagné cinq de ses six duels au cours de la saison et a remporté deux importantes victoires en double masculin au championnat provincial. L'étudiant au doctorat en sciences neurologiques a obtenu une moyenne de 4,0 sur 4,3 tout en publiant deux articles scientifiques et en participant à de nombreux projets de recherche.

Pour ce qui est du volet communautaire, il a été bénévole à la semaine « Cerveau en tête » : il a donné des conférences dans des écoles primaires et secondaires en plus de prendre part à la collecte de fonds de la Fondation Mira en 2005. Membre actif



Gerardo Argento

d'Amnistie internationale depuis 1996, il envoie régulièrement des lettres dans le but de faire valoir les droits de certains prisonniers politiques ou de les retrouver.

Finalement, le Méritas Distinction a été remis à Germain Lalonde, directeur du service d'accueil et de gestion des études de la Faculté des arts et des sciences, pour ses qualités de bâtisseur du programme de sport d'excellence. Appelé en renfort lors de la mise en place de l'équipe de football en 2002, M. Lalonde agit, avec son équipe de travail et depuis ce temps, comme conseiller aux études auprès des athlètes de toutes les disciplines. Les étudiants-athlètes peuvent le consulter pour toute aide administrative et pour orienter leurs études en fonction de leurs besoins. Il collabore aussi avec les entraîneurs au recrutement des athlètes en aidant ceux-ci à planifier leurs études.

Benoit Mongeon
Collaboration spéciale

poste vacant

Médecine

Le Département de médecine de la Faculté de médecine sollicite des candidatures pour un poste de professeur en enseignement et recherche dans les domaines de la génétique moléculaire et de la neurogénétique.

Fonctions. Enseignement aux trois cycles ; encadrement d'étudiants aux cycles supérieurs ; élaboration d'un programme de recherche et création d'un centre d'excellence dans les domaines concernés ; contribution à la gestion et à la vie départementales ainsi qu'au rayonnement dans le milieu scientifique.

Exigences. Doctorat et formation postdoctorale liée aux secteurs ci-

dessus mentionnés ou l'équivalent ; expérience d'environ cinq ans en enseignement et en recherche dans les domaines précités.

À l'Université de Montréal, la langue d'enseignement est le français ; une ou un non-francophone devra pouvoir enseigner en français trois ans après son arrivée en poste.

Traitement. L'Université de Montréal offre un salaire concurrentiel jumelé à une gamme complète d'avantages sociaux.

Date d'entrée en fonction
Été 2006.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae, au plus tard le 24 avril 2006, à l'adresse suivante :

Monsieur Denis Roy
Directeur
Département de médecine
Faculté de médecine
Université de Montréal
C.P. 6128, succ. Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3J7
Tél. : (514) 343-5931
Téléc. : (514) 343-7089
chantal.rivel@umontreal.ca

Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, cette annonce s'adresse en priorité aux citoyens canadiens et aux résidents permanents. L'Université de Montréal souscrit à un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les minorités visibles et ethniques, les autochtones et les personnes handicapées.

calendrier avril

Lundi 10

Inscriptions printanières aux activités culturelles

Arts visuels, cinéma, communication, danse, langues, musique, multimédia, photographie, radio, théâtre et vidéo... Plus de 110 ateliers culturels offerts. Organisées par les Activités culturelles des Services aux étudiants. Se poursuivent jusqu'au 13 avril.

Pavillon J.-A.-DeSève, salle C-2524
(514) 343-6524 De 8 h 30 à 16 h 30

Rôle et mécanisme moléculaire de Sonic Hedgehog dans la formation des circuits neuronaux

Séminaire de Frédéric Charron, de l'Institut de recherches cliniques de Montréal. Organisé par le Département de pathologie et biologie cellulaire.

Pavillon Roger-Gaudry, salle N-833
(514) 343-6109 11 h

Metabolic Properties of Retinal Neurons and Glial Cells

Conférence de Barry S. Winckler, de l'Université d'Oakland (Michigan). Organisée par le Groupe de recherche en sciences de la vision.

Au 3744, rue Jean-Brillant
Auditorium 107
(514) 343-7537 11 h 30

Comment intégrer le développement durable dans les établissements d'éducation supérieure?

Conférence de Julien Lafrance-Vanasse, coordonnateur du comité Uni-Vert-Cité. Organisée par le comité Uni-Vert-Cité (FAECUM).

Faculté de l'aménagement, salle 3110
(514) 343-5947 12 h

Regulatory Mechanisms Controlling MAPK Signaling and Differentiation in Yeast

Conférence d'Elaine Elion, de la Harvard Medical School. Organisée par le Département de biochimie.

Pavillon Roger-Gaudry, salle D-225
(514) 343-6111, poste 5192 12 h

Advances in Glycoproteomics and its Significance to the Understanding of Cell Development

Conférence de Catherine E. Costello, de la Boston University School of Medicine. Organisée par l'Institut de recherche en immunologie et en cancérologie.

Pavillon Marcelle-Coutu, salle S1-151
(514) 343-6111, poste 0880 15 h 30

Récital de violon

Classe de Claude Richard.
Au 200, av. Vincent-d'Indy, salle B-484
(514) 343-6427 17 h

Fiscalité de la petite entreprise, 1^{re} partie

Atelier de Carol Gagnon, ADRC. Organisé par le Centre d'entrepreneurship HEC-Poly-UdeM. Inscription au plus tard 48 heures avant la rencontre au 3535, ch. Queen-Mary, salle 200.

Au 5255, av. Decelles, salle 3034
(514) 340-5693 18 h

Mourir dignement... Enjeux éthiques, légaux et sociaux

Discussion publique avec Denyse Chouinard, infirmière et spécialiste de l'accompagnement en fin de vie. Organisée par l'Association étudiante de bioéthique de l'UdeM. Inscription obligatoire : <dominique.soucias@umontreal.ca>.

Café Second Cup
5206, ch. de la Côte-des-Neiges
(514) 343-5848 De 18 h à 20 h

D'où viennent les pouvoirs de Superman?

Conférence de Roland Lehoucq, astrophysicien. Organisée par Les Belles Soirées. Inscription obligatoire.

Au 3200, rue Jean-Brillant
(514) 343-2020 De 19 h 30 à 21 h 30

Mardi 11

Daphnia as a Keystone Conduit for the Trophic Transfer of Metals in Lakes

Conférence de Carol Folt, du Dartmouth College (New Hampshire). Organisée par le Département de sciences biologiques.

Pavillon Marie-Victorin, salle D-201
(514) 343-6875 11 h 45

La coordination sensorimotrice au XIX^e siècle : de la Salpêtrière aux autres écoles européennes

Séminaire de François Clarac, du CNRS (France). Organisé par le Centre de recherche en sciences neurologiques.

Pavillon Paul-G.-Desmarais, salle 1120
(514) 343-6342 12 h

Entrepreneur, moi ?

Conférence de Yannick Pagé, président de CIVA Solutions ressources humaines inc. Organisée par le Centre d'entrepreneurship HEC-Poly-UdeM. Inscription obligatoire : <centre.entrepreneurship@hec.ca>.

HEC Montréal, salon Deloitte
(514) 340-5693 De 12 h à 13 h

Avoiding Legal Responsibilities ? Extraterritorial Asylum Initiatives and the Rule of Law

Conférence de Ralph Wilde, du University College London. Organisée par la Chaire de recherche du Canada en droit international des migrations.

Au 3744, rue Jean-Brillant, salle 550-05
(514) 343-7536 13 h

Itinéraires d'histoire de l'art

Bloc II : Rome, mille ans de civilisation. Troisième d'une série de trois rencontres avec Suzel Perrotte. Organisée par Les Belles Soirées. Inscription obligatoire.

Au 3200, rue Jean-Brillant
(514) 343-6427 De 19 h 30 à 21 h 30

Concert de l'Atelier de musique contemporaine

En collaboration avec le Cercle des étudiants compositeurs. Sous la direction de Lorraine Vaillancourt.

Au 220, av. Vincent-d'Indy

Salle Claude-Champagne
(514) 343-6427 20 h

Ciné-campus

• Mémoires d'une geisha (version française de *Memoirs of a Geisha*). Drame de Rob Marshall (Chicago). Avec Gong Li, Michelle Yeoh et Ziyi Zhang. Organisé par les Activités culturelles des Services aux étudiants. En reprise à 21 h et le 12 avril aux mêmes heures.

Pavillon Jeanne-Mance, 1^{er} étage

Auditorium Jeanne-Mance

3840, rue Saint-Urbain
(514) 343-2020 De 13 h 30 à 15 h 30

Jeanne Mance, cofondatrice de Montréal

Deuxième d'une série de trois rencontres : « Jeanne Mance, cofondatrice de Montréal », avec Jacques Lacoursière. Organisée par Les Belles Soirées. Inscription obligatoire.

Hôtel-Dieu de Montréal

Pavillon Jeanne-Mance, 1^{er} étage

Auditorium Jeanne-Mance

3840, rue Saint-Urbain
(514) 343-2020 De 13 h 30 à 15 h 30

Le corps humain, cet inconnu...

Deuxième d'une série de deux rencontres : « De la pilule à l'action : par où passe le médicament ? » Avec Jean-



Phyllis Lambert, fondatrice et directrice du Centre canadien d'architecture, prononce une conférence le 13 avril sur le Seagram Building. Sur notre photo, on peut voir le hall d'entrée du célèbre édifice new-yorkais qui porte la griffe de l'architecte Ludwig Mies van der Rohe.

Pavillon J.-A.-DeSève, Centre d'essai (6^e étage)
(514) 343-6524 17 h

• Proje(c)t Y
10th Festival de cinéma universitaire. Organisé par les Activités culturelles des Services aux étudiants. En reprise le 12 avril à la même heure.

Pavillon J.-A.-DeSève, Centre d'essai (6^e étage)
(514) 343-6524 19 h 30

Concert de musique de chambre

Classe de Johanne Perron.
Au 200, av. Vincent-d'Indy, salle B-484
(514) 343-6427 19 h 30

Récital de clarinette

Classe de Martin Carpenter.
Au 200, av. Vincent-d'Indy, salle B-421
(514) 343-6427 19 h 30

Les intellectuels et le pouvoir dans la Chine des réformes

Conférence de Jean-Philippe Béja, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris. Organisée par Les Belles Soirées. Inscription obligatoire.

Au 3200, rue Jean-Brillant
(514) 343-6620 16 h 15

Concert de musique de chambre

Classe de Johanne Perron.
Au 200, av. Vincent-d'Indy, salle B-484
(514) 343-6427 17 h

Récital de piano

Classe de Christian Parent.
Au 200, av. Vincent-d'Indy, salle B-421
(514) 343-6427 17 h

L'autohypnose : le pouvoir des mots et des images mentales (atelier)

Troisième d'une série de quatre rencontres avec Denis Houde. Organisée par Les Belles Soirées. Inscription obligatoire.

Au 3744, rue Jean-Brillant
(514) 343-6420 16 h 45

Mercredi 12

Neuvième Forum étudiant du CRI

Organisé par le Centre de recherche sur l'intermédialité (CRI).

Au 3200, rue Jean-Brillant, salle B-4220
(514) 343-2438 De 13 h à 16 h

Les nouveaux virus ou la revanche de l'ARN

Conférence de Daniel Martineau, de la Faculté de médecine vétérinaire. Organisée par la Faculté de médecine vétérinaire.

Cégep de Saint-Hyacinthe, salle 2115
(514) 875-4445, poste 255 13 h 30

Jeanne Mance, cofondatrice de Montréal

Deuxième d'une série de trois rencontres : « Jeanne Mance, cofondatrice de Montréal », avec Jacques Lacoursière. Organisée par Les Belles Soirées. Inscription obligatoire.

Hôtel-Dieu de Montréal

Pavillon Jeanne-Mance, 1^{er} étage

Auditorium Jeanne-Mance

3840, rue Saint-Urbain
(514) 343-2020 De 13 h 30 à 21 h 30

Autour de Frank Zappa

Concert de l'Atelier de percussion sous la direction de Robert Leroux.

Au 220, av. Vincent-d'Indy

Salle Claude-Champagne

(514) 343-6427 20 h

Tout ce qui peut être utile aux étudiants est recueilli : vêtements, articles pour la maison, meubles, fournitures sco-

laires, etc. Les profits seront distribués sous forme de bons alimentaires aux étudiants dans le besoin. Organisée par le Service d'action humanitaire et communautaire. Se poursuit jusqu'au 9 juin.
(514) 343-7896

Le facteur VIIa recombinant : une revue des données probantes

Conférence de Jean-François Hardy, de la Faculté de médecine. Organisée par le Département de pharmacologie. Pavillon Roger-Gaudry, salle N-425-3
(514) 343-6329 9 h

Le Seagram Building comme point de mire, 1954-1958

Conférence de Phyllis Lambert, fondatrice et directrice du Centre canadien d'architecture. Organisée par l'École polytechnique.

École Polytechnique, salle C-631
(514) 340-4915 11 h 30

Obliged to Give : Remittances and the Maintenance of Transnational Networks Between Somalis « At Home » and Abroad

Conférence de Laura C. Hammond, de la University of Reading. Organisée par la Chaire de recherche du Canada en droit international des migrations.

Au 3744, rue Jean-Brillant, salle 550-05
(514) 343-7536 13 h

Histoire de l'art : du XVII^e au XVIII^e siècle

Bloc III : Le XVII^e siècle en Hollande, en Espagne et en Angleterre. Quatrième d'une série de quatre rencontres avec Pietro Boglioli. Organisée par Les Belles Soirées. Inscription obligatoire.

Au 3200, rue Jean-Brillant
(514) 343-2020 16 h à 18 h 30

Travail de la Cour d'arbitrage de la CCI vu de l'intérieur

Conférence de Nabil N. Antaki, du Centre de droit des affaires et du commerce international. Organisée par la Section de droit privé de la Faculté de droit et la Chaire de droit des affaires et du commerce international.

Faculté de droit, Salon des professeurs (salle A-3464)
(514) 343-6096 16 h 45

Les petites musiques de chambre

Classe de Jean-Eudes Vaillancourt.
Au 200, av. Vincent-d'Indy, salle B-484
(514) 343-6427 17 h

« Le voluntary et le Manuscrit d'orgue de la Cathédrale anglicane de Québec : une rencontre fascinante »</

Étudiants en vedette

Terre, planète bleue

Les meilleures photos du 20^e Concours interuniversitaire de photographie sont présentées

L'étudiant Martin Lachance, de l'UdeM, a gagné le premier prix du 20^e Concours interuniversitaire de photographie avec *Campement nocturne*, qui montre des tentes sur un plateau péruvien à la nuit tombée. Les tentes sont comme autant de lumières de couleur renforçant, par contraste, la paix de cette nuit noire et étoilée.

« J'ai hâte de parler à l'auteur de cette photo pour savoir s'il a recouru à Photoshop. Sa voie lacérée me semble pas mal fournie ! » commente en souriant Gaétan Villandré, coordonnateur de l'activité annuelle.

« La participation est en croissance, explique M. Villandré. Les étudiants ont été attirés par le thème de l'environnement et ont répondu à l'appel en grand nombre. Nous avons reçu 530 clichés soumis par 210 participants issus d'une dizaine d'universités francophones canadiennes. »

Les photos pourront être vues au Centre d'exposition de l'Université jusqu'au 20 avril. Ce concours de photo, mis en place par le Regroupement des services universitaires d'animation culturelle et communautaire, est coordonné par les Activités culturelles des Services aux étudiants. Sur le thème « Terre, planète bleue », le concours était organisé cette année en collaboration avec Équiterre à l'occasion de sa campagne « Changer le monde un geste à la fois ». Il vise à promouvoir la pratique de la photographie, à récompenser les étudiants photographes et à faire connaître leurs travaux dans le milieu universitaire.

Les étudiants ont une conscience environnementale mar-

« Les étudiants présentent des photos très travaillées, faisant preuve d'un grand souci esthétique et d'une recherche de plus en plus poussée sur le plan de la technique. »

quée et voyagent beaucoup, sur plusieurs continents, fait remarquer Gaétan Villandré. Ils présentent des photos très travaillées, faisant preuve d'un grand souci esthétique et d'une recherche de plus en plus poussée sur le plan de la technique.

Encore cette année, le jury était composé de photographes professionnels : Jacques Nadeau, photographe au journal *Le Devoir*, Jean Valade, photographe de mode, et Pierre-Paul Poulin, pigiste notamment pour le magazine *Times*. Les œuvres sont jugées selon l'originalité du sujet, l'habileté technique, le traitement photographique et l'impact visuel de l'image. Comme le travail que les étudiants ont effectué sur les photos était excellent, le choix a été parfois difficile. Le jury a ainsi retenu 58 clichés qui constitueront l'exposition itinérante qui circulera dans toutes les universités participantes au cours de la prochaine année.

Le deuxième prix (350 \$) a été décerné à Jérôme Bourque, de l'Université Laval, pour *Eden blues 2*, et le troisième prix (250 \$) a été remis à Frédéric Tassé, de l'UdeM, pour *Ondulation*. Quatre mentions spéciales ont été accordées à Maude-Véronique Cholette, de l'UQAM, Alexandre L. Gaudreau, de l'UQAR (Rimouski), Émilie Richard Freve, de l'UdeM, et Tjerk Barthema, de l'Université Laval.

Enfin, Sonia Fafard, de l'UQAM, a reçu le prix Équiterre, soit un écovolet d'une valeur de 350 \$ pour sa photo *Pura Vida*. Rappelons qu'Équiterre est un organisme québécois à but non lucratif fondé en 1993 et qui a pour mission de contribuer à bâtir un mouvement citoyen en prônant des choix individuels et collectifs à la fois écologiques et socialement équitables. Dans ses quatre axes d'activité – agriculture écologique, commerce équitable, transport écologique et efficacité énergétique –, l'organisme a élaboré des projets qui permettent au citoyen et au « consomm'acteur » d'accomplir des gestes concrets qui auront une incidence positive sur l'environnement et sur la société.

Cette exposition présente par ailleurs les œuvres photographiques des responsables d'ateliers de photo des Activités culturelles.

Le Centre d'exposition, situé au pavillon de la Faculté de l'aménagement, est ouvert les mardis, mercredis, jeudis et dimanches de 12 h à 18 h et l'entrée est libre.

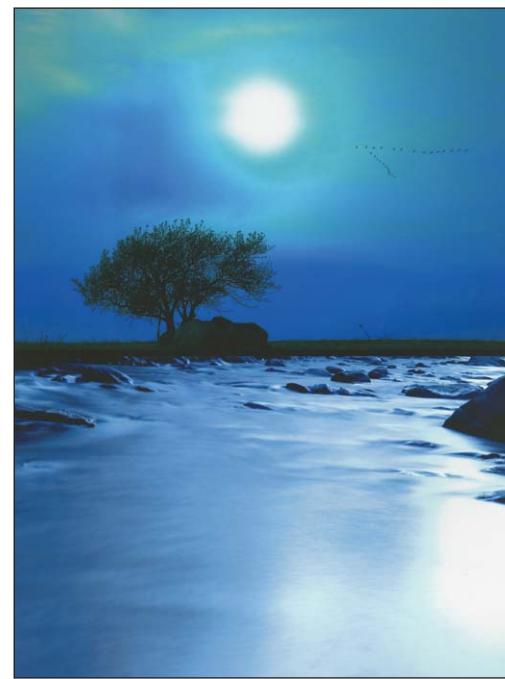
Anik Larose
Collaboration spéciale



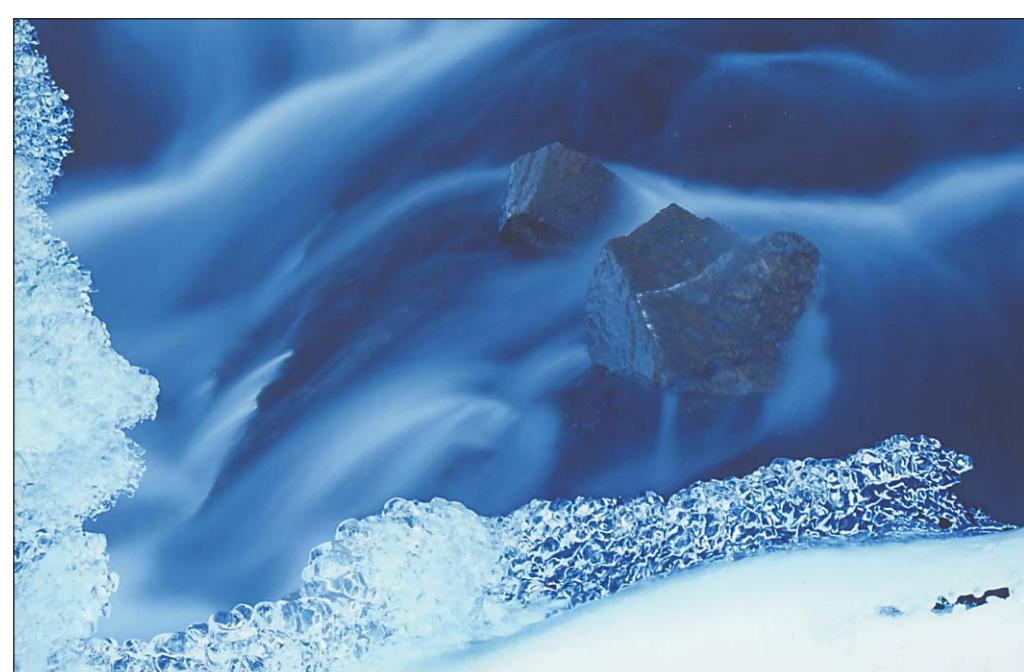
Campement nocturne. Grâce à cette photo, Martin Lachance a gagné le premier prix.



*Intitulée *Eden blues 2*, cette photo a permis à Jérôme Bourque de remporter le deuxième prix du concours.*



Moutonnage en climat mixte, tel est le titre de la photo d'Émilie Richard Freve, qui a obtenu une mention spéciale.



Cette composition a valu une mention spéciale à Tjerk Barthema, en raison des qualités techniques que sa réalisation a nécessitées.



Ondulation. Le jury a été touché par cette photo de Frédéric Tassé, qui s'est vu remettre le troisième prix.